

## Déclaration préalable du SNUipp du Jura

### CAPD du 9 septembre 2010

La rentrée 2010, comme nous l'avions prévu et craint, n'est pas une rentrée comme les autres. Elle est placée sous le sceau de la dégradation dans tous les domaines de la vie publique et en particulier dans celui de l'éducation. Guidées par le seul souci financier et soumises à la loi du marché et de la concurrence, les réformes mises en œuvre ou actuellement discutées ne feront que renforcer et sédimenter les inégalités criantes que nous dénonçons depuis longtemps. Tel un joueur de bonneteau le ministre Chatel, suivi par son administration, tente de faire croire à l'opinion publique que cette rentrée se déroule dans de bonnes conditions. L'illusion entretenue par le nombre important des enseignants en surnombre en est l'illustration, alors que nous savons, vous comme nous, qu'à la rentrée prochaine, nous paierons la totalité de la note.

Sous dotée, l'école primaire française n'est pas traitée comme elle le mérite. La Cour des Comptes a estimé que le budget français consacré à l'école primaire est 15 % inférieur à celui des pays comparables. La rentrée scolaire 2010 est à peine accomplie que nous sommes déjà alertés par la mise en place catastrophique de la rentrée 2011 qui verra l'école être une nouvelle fois, une des principales victimes du budget avec 16000 nouvelles suppressions de postes. A ce titre, vous avez été sollicité, ainsi que les recteurs, pour repérer (je cite) « les gains d'emploi qui pourraient être faits dans le cadre du non remplacement d'un fonctionnaire sur 2 ». Nous demandons à pouvoir être informés de l'état de votre réflexion sur ce sujet.

Concernant cette rentrée 2010, nous ne pouvons passer sous silence quelques uns des dossiers révélateurs de la volonté ministérielle de dégrader le service public d'éducation :

- la situation dans laquelle sont placés les professeurs des écoles stagiaires, nommés sur des postes de TR dès cette rentrée, signe l'abandon d'une ambition pour les élèves et pour leurs enseignants par la remise en cause d'une formation professionnelle digne de ce nom. La mise en œuvre des directives nationales dans notre département et même certaines nominations, hors cadre comme celles en CP notamment, marque bien le mépris de notre ministre vis-à-vis de ces jeunes recrutés, des écoles et des élèves.
- Parallèlement, au niveau national, les 3000 places ouvertes au concours de recrutement 2011 représentent une disparition de 70% des places en 3 ans. Alors qu'il est demandé aux candidats une formation universitaire toujours plus poussée, les voies d'accès se referment. Si nous ne connaissons pas la dotation du Jura, les plus grandes craintes restent permises : il apparaît déjà très clairement que la Franche-Comté est doublement pénalisée : d'une part par la diminution générale du nombre de places au concours et d'autre part par la dotation de 45 postes pour l'académie qui représente, une fois de plus, le lourd tribut payé par la ruralité.
- Nous condamnons également la disparition de la formation continue : l'affichage d'un PAF, toujours aussi conséquent en volume, est complètement illusoire et ne peut masquer le vide total en termes de formation pour les enseignants. Le détournement du budget formation continue à d'autres fins est inacceptable : on voit ainsi des réunions de travail institutionnelles inscrites au PAF pour, on l'imagine, que les frais de déplacement des collègues concernés puissent être pris en charge. A cet égard, nous demandons un engagement de votre part que toute convocation entraînera un remboursement des sommes

avancées par nos collègues, sans quoi, nous les appellerons à ne plus se déplacer. Nous serons extrêmement vigilants sur les délais de versement des sommes dues et nous n'accepterons pas le report de plusieurs mois que nous avons connu l'année dernière.

- Nous constatons et dénonçons le mépris du ministère vis-à-vis des élèves handicapés et des personnels EVS les accompagnant : le désengagement de l'état et sa non compensation par l'Education nationale auront des conséquences dramatiques sur la scolarisation des élèves et sur la situation personnelle des parents et surtout des EVS, personnels les plus précaires de nos écoles qui sont renvoyés brutalement au chômage et aux minima sociaux. La remise en cause de la prise en charge des déplacements des élèves de CLIS ou d'établissements par le Conseil général est un élément supplémentaire de la dégradation des conditions de scolarisation des élèves handicapés. Le SNUipp exige l'annulation de ces mesures. Il réaffirme son exigence d'une vraie reconnaissance des emplois d'EVS par la création de postes pérennes et statutaires.

Par ailleurs nous souhaitons ici vous faire part de la colère des collègues et de leurs représentants concernant la nomination plus que tardive et hasardeuse des 41 collègues sans poste au 1<sup>er</sup> septembre. Ici encore le mépris du paritarisme, de la transparence, de l'équité de traitement et des textes en vigueur n'ont fait qu'accroître les difficultés rencontrées par les équipes et les collègues à la rentrée. Tout cela laisse un goût bien amer aux collègues sans postes qui, contraints de rester chez eux plusieurs jours durant, ont attendu une hypothétique nomination, nomination le plus souvent soumise à modifications par mails interposés.

Par ailleurs, suite aux propos sécuritaires et xénophobes tenus par nos ministres au cours de cet été, nous tenons à vous faire part de notre très vive inquiétude quant au sort réservé à toutes les minorités. Les plus hautes autorités de l'Etat ont fait le choix de jeter à la vindicte publique des catégories entières de population : Roms et gens du voyage accusés comme les étrangers d'être des fauteurs de troubles, Français d'origine étrangère sur lesquels pèserait la menace d'être déchus de leur nationalité, parents d'enfants délinquants sanctionnés, etc.

Nous vous demandons de réaffirmer solennellement les missions de l'école publique dans notre département. Tous les élèves, quels que soit leur origine, leur mode vie, leur situation de santé devront être scolarisés dans des conditions leur permettant la meilleure intégration et un accès au savoir égal à tous.

Cette politique du tout sécuritaire dénoncée aussi bien par l'ONU que par la Ligue des Droits de l'Homme nous renvoie à la question, maintes fois abordée dans cette instance, du fichage de nos élèves. Le Conseil d'Etat nous a donné raison en mettant en évidence l'illégalité de la mise en place et de l'utilisation actuelle de Base-Elèves. Le SNUipp maintient donc sa consigne de refus de remplir ce fichier et soutiendra tous les collègues et les parents qui refusent de participer au fichage des élèves. Parallèlement nous vous demandons quelles sont les mesures mises en place par votre administration en direction des directeurs et des parents afin que les préconisations du conseil d'état prennent effet dans le Jura.

Concernant le dossier de la réforme des retraites, les enseignants du premier degré se sont massivement mobilisés en dénonçant les choix gouvernementaux de faire porter 90% des efforts sur les travailleurs en épargnant les entreprises et les hauts revenus. Au-delà de notre opposition globale à cette contre-réforme, nous pointerons plus particulièrement le sort qui est réservé aux femmes,

majoritaires dans notre profession. Nous ne connaissons pas encore précisément les amendements déposés par le gouvernement concernant les parents de 3 enfants mais nous dénonçons d'ores et déjà le marché de dupes auquel nos collègues seront immanquablement confrontées et le poids considérable que vont jouer la maternité et les interruptions de carrières dans les conditions d'accès à la retraite.

Le 7 septembre, les enseignants du primaire, aux côtés de l'ensemble des salariés, étaient massivement en grève pour obtenir d'autres choix en matière de retraite, d'emplois et de salaire. La qualité des services publics et en particulier celui de l'éducation est aussi au cœur de leurs exigences. Nous n'entendons pas en rester là et nous appellerons tous les enseignants à poursuivre et amplifier le mouvement de contestation pour que la justice et l'équité prévalent dans les choix politiques présents et à venir.

Les commissaires paritaires du SNUipp du Jura